

Avis aux étudiants des 2^{èmes} année

Suite à la réunion de la **DGET** tenus ce jour avec tous les instituts préparatoires, nous tenons à vous donner les consignes suivantes :

- Votre adresse mail ne doit en aucune manière changer.
- Votre numéro de portable fonctionnel ne doit pas non plus changer.
- Les reports d'inscription peuvent se faire jusqu'à la veille des DS2.
- La validation doit se faire en tenant compte des absences comme c'est indiqué sur le règlement (les 10% et 20%) et le niveau scientifique doit tenir compte de la moyenne du semestre 1 et de la note du DS2.

Je compte sur la maturité de nos étudiants pour se conformer aux consignes.

Réussir c'est à la portée de tous, mais être parmi les 1^{iers} c'est uniquement pour les meilleurs.



Le Directeur
Hatem Chelli

